

REPUBLIQUE FRANÇAISE

-
DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE
-Mairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-125SEANCE DU **MARDI 5 DÉCEMBRE 2023**

Le mardi 5 décembre 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 29 novembre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 21
Nombre de Membres présents : 18	Votes Contre : 0
Pouvoirs : 9	Abstentions : 6
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Luc DUCHESNE pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Jean-Jacques BILLARD pouvoir à Chantal BOISNIER, Anne LUMEAU pouvoir à Christelle LAMBERT, Jean-Marc NARDI pouvoir à Marylène GACHET, Jean-François DAUDIN pouvoir à Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN pouvoir à Lucile VUILLERMOZ, Jean-Jacques LAPORTE pouvoir à Corinne RUFET, Laurent BAUMEL pouvoir à Frédéric DAVIET, Yoanna DESROCHES pouvoir à Sophie LAGREE.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Luc DUCHESNE, Jean-Jacques BILLARD, Anne LUMEAU, Jean-Marc NARDI, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Corinne RUFET

Tarifs municipaux 2024

Chaque année, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les tarifs de l'année suivante.

En 2023 les tarifs de l'énergie avaient progressé de 2023 de + 210 % pour l'électricité et + 240 % pour le gaz et restent à un niveau très élevé même si le tarif du gaz baissera de 14% en 2024.

La masse salariale pourrait progresser de 3% (1,5% de hausse au 1^{er} juillet 2023 en année pleine et mesures pour les agents de catégorie C) à effectif constant.

L'inflation (indice des ménages) est évaluée à + 2,6% en 2024, après + 5% en 2023 et impactera notamment les dépenses alimentaires comme la restauration scolaire.

Le coût des services devrait encore progresser notamment en raison de la hausse des cotisations d'assurance.

Pour 2024, il est proposé de limiter la hausse des tarifs en moyenne autour de 2% (hausse du produit de tous les tarifs) en fonction des arrondis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ (6 ABSTENTIONS : Mme VUILLERMOZ et 1 pouvoir, M. DAVIET et 1 pouvoir, Mme RUFET et 1 pouvoir) :

- SE PRONONCE sur les tarifs municipaux pour l'année 2024, tels que présentés dans les tableaux joints en annexe.

Fait à CHINON, le 15 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 16/12/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage